

# Compte-rendu du 1er conseil d'école - Année scolaire 2018/2019

## Étaient présents :

- Mme FRANÇOIS et M. BLUNAT, Délégués départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN).
- Mme LYONNE, Adjointe aux affaires scolaires et M. BURRIAND, Adjoint aux travaux.
- Mmes ROVERA, PELLEGRINI, GLENAT, BARET, GUICHARD et M. JOURDAN, Délégués des Représentants des parents d'élèves.
- Mmes MARTIN, ECOSSE, TERRASSE, GARREL, GRANGIER, DUPEUX et M. JOBIN (Directeur), Enseignant.e.s de l'école.

## Étaient excusés :

- M. GELMAN, Inspecteur de l'Éducation Nationale chargé de la circonscription de Saint-Marcellin.
- Mmes DREVET, FOREST, PRABEL-CECCHINI et HOVE ROYER, Délégués des Représentants des parents d'élèves.
- Mmes DUSSERT, VEHIER et PIERSON, Enseignantes.

## ORDRE DU JOUR DES ENSEIGNANTS & DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES :

### 1) Point sur la rentrée.

- Point sur les effectifs : Cette année, l'école de La Lèze accueille 196 élèves répartis de la manière suivante :

25 élèves en Petite section de maternelle	30 élèves en CP	21 élèves en CM1
19 élèves en Moyenne section de maternelle	19 élèves en CE1	34 élèves en CM2
26 élèves en Grande section de maternelle	22 élèves en CE2	
Soit un effectif maternelle de 70 enfants.	Soit un effectif élémentaire de 126 enfants.	

Les classes sont : 1 classe de PS / MS à 30 (25 + 5) chez Mmes PIERSON (lundi, mardi) et ECOSSE (jeudi, vendredi), secondées par Mme BOUILLET, Atsem.

1 classe de MS / GS à 30 (14 + 16) chez Mme TERRASSE, secondée par Mme RAMAK, Atsem.

1 classe de GS / CP à 25 (10 + 15) chez Mme MARTIN, secondée par Marlène .... et remplacée par Pauline.....

1 classe de CP / CE1 à 28 (15 + 13) chez M. JOBIN et Mme VEHIER (vendredi).

1 classe de CE1 / CE2 à 28 (6 + 22) chez Mme DUPEUX.

1 classe de CM1 / CM2 à 27 (21 + 6) chez Mme GRANGIER.

1 classe de CM2 à 28 chez Mme GARREL.

- Point sur la nouvelle équipe enseignante : Suite au départ d'Audrey MEUNIER annoncé en juin dernier et pour qui tout se passe bien dans sa nouvelle vie québécoise..., des basculements ont été faits :

Mme PIERSON a pris le poste laissé vacant de Mme MEUNIER en Petite et Moyenne section de maternelle.

Mme MARTIN a pris le poste laissé vacant de Mme PIERSON en Grande section de maternelle / CP.

Mme GRANGIER, nouvelle enseignante, remplaçante rattachée à l'école de Vinay, nommée à l'année sur le poste, a rejoint l'équipe et a en charge la classe de CM1 / CM2.

- Règlement Intérieur : Après lecture, le règlement intérieur a été voté et accepté à l'unanimité.

- Élections des parents délégués : Suite au faible taux de participation aux élections des délégués de parents d'élèves (10,53 %), M. JOBIN interpelle les parents pour éventuellement mener une action l'année prochaine et que le nombre de participants augmente. Pourquoi pas se mettre au portail de l'école et offrir café, thé et petits gâteaux avec la présence des DDEN pour expliquer leur rôle et le rôle du conseil d'école. Une rencontre en début d'année scolaire prochaine aura lieu pour rendre plus attractive et conviviale cette demie journée.

### 2) Projet d'école.

- Présentation de la 1ère action du projet d'école:

*Le cross coopératif* : Il s'agit de mettre en place un cross pour toute l'école. Les Cm2 parcourant la plus grande distance et récupérant sur leur parcours des CM1, puis des CE2, des CE1... jusqu'à terminer

avec les PS et passer la ligne d'arrivée tous ensemble par équipe et finir par un goûter. L'idée est de fédérer les enfants entre eux, leur donner le goût de l'effort et de partager une activité ensemble. Ce projet se fera au printemps et le parcours défini, les enfants rédigeront des courriers aux différents propriétaires de parcelles empruntées pour demander l'autorisation de la traverser. Pour cela, l'équipe enseignante avait demandé un stage de formation qui a été accepté pour une partie de l'équipe. Ainsi, lundi 12 et mardi 13 novembre, Mmes MARTIN, TERRASSE, GARREL et M. JOBIN seront en stage et remplacés pour ne pas perturber le fonctionnement de l'école. Vous serez informés des modalités de cette manifestation et invités à participer en nous aidant pour l'encadrement.

– La poursuite des travaux engagés sur les autres axes (difficulté scolaire...), à savoir :

-Pour l'axe 1 : Amélioration des résultats : nous continuerons notre travail sur le lien Lecture / Écriture pour amener les enfants à parler correctement (maternelle), à comprendre et écrire un texte d'une dizaine de phrases (cycle 2), d'une quinzaine de phrases (cycle 3).

-Pour l'axe 2 : Parcours éducatif : Nous essaierons de proposer des parcours éducatifs cohérents entre eux et pour les élèves en proposant aux élèves un outil qui indique le nombre de projets et à quel type de projet ils ont participé. Ce sera également une mémoire de ce qu'ils ont vécu. Ces parcours leur permettront également d'aiguiser leur regard critique pour exprimer une opinion, prendre position...

-Pour l'axe 3 : Élèves à besoin particulier : Nous continuerons à mettre en place des

⊗PPRE (Projet Personnel de Réussite Éducative) pour les enfants qui rencontrent une difficulté passagère et pour lesquels on va définir un objectif à atteindre dans un laps de temps plus ou moins court (maximum une période).

⊗PAP (Projet d'Accompagnement Pédagogique) pour les enfants qui rencontrent une difficulté installée sur du long terme et en lien avec un trouble (dyslexie, par exemple...) et qui se met en place sur le cycle ou plus.

⊗ESS (Équipe de Suivi de Scolarité) pour les enfants qui rencontrent un trouble reconnu par la MDH (Maison du Handicap) et pour lesquels des soins spécifiques sont pratiqués par des professionnels en dehors de l'école. Il s'agit d'une réunion faisant appel à tous ces partenaires pour, ensemble, mettre en place un accompagnement scolaire au sein de la classe le mieux adapté et prévoir la présence d'une aide type AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire).

Enfin, le RASED (Réseau d'Aide au Service des Enfants en Difficulté), constitué d'une psychologue scolaire et d'une maîtresse E (troubles des apprentissages scolaires), aidera les enseignants dans ces différents accompagnements et pourra prendre en charge certains élèves.

Pour l'axe 4 : Vie scolaire : Nous continuerons notre travail sur les incivilités et la mise en place de règles communes au sein de l'école (temps scolaire). Un accompagnement éducatif avec certains parents pourra également être proposé.

– Organisation des APC et du décloisonnement : Cette année, avec le retour de la semaine à 4 jours, les APC ont lieu sur le temps du midi, à raison d'une demie heure pour ne pas excéder les 3h30 d'enseignement par demie journée. Les enfants concernés seront informés par un mot pour permettre aux parents de s'organiser.

Les décloisonnements : Les enfants de Grande Section sont accueillis tous les débuts d'après-midi (de 13h45 à 14h30) par les deux enseignantes de maternelle pour travailler en phonologie et en graphisme.

Les lundis et jeudis de 13h45 à 14h30, les élèves de CP sont pris en charge par Mme MARTIN, ceux de CE1 par M. JOBIN et ceux de CE2 par Mme DUPEUX, pour travailler les compétences dans le domaine de la Découverte du monde.

Les jeudis, Mme GARREL intervient dans la classe de Mme GRANGIER (CM1/CM2) pour travailler les sciences. Mme GRANGIER intervient dans la classe de Mme GARREL (CM2) pour travailler l'histoire-géographie.

– Présentation des projets de classes :

Pour toute l'école : Animations autour des déchets au mois de décembre et/ou janvier.

Participation à la célébration du centenaire de la 1ère guerre mondiale via des panneaux d'exposition... en collaboration avec la municipalité.

Animations demandées dans le cadre des journées de l'autonomie, en attente de réponse.

PS/MS : Animation autour du pain à l'école dans le cadre de la semaine du goût (octobre).

Travail autour du pain.

GS/CP : Ateliers dans la classe autour de la semaine du goût avec une sortie au jardin pédagogique de Notre Dame de l'Osier. Mme MARTIN tient à remercier la bonne mobilisation de tous, parents et enfants, et le bel accueil de l'association Espace Nature Isère. Cette semaine a permis aux enfants de travailler en classe autour des fruits et des légumes : toucher, goûter...

PS/MS, MS/GS et GS/CP : Sortie à la bibliothèque (en décembre) et une autre au cours de l'année.

Spectacle de Noël au Diapason : « Animalia » de Barbara FOURCHU, le 21/12 au matin.

CP/CE1 et CE1/CE2 : Participation au projet départemental Théâ38 pour travailler autour du théâtre en plusieurs étapes : Visite guidée par les comédiens de la troupe des Gentils du Diapason pour découvrir une salle de spectacle et au cours de laquelle les enfants sont devenus acteurs tout au long du parcours ; Lecture oralisée des textes de Fabien ARCA (auteur retenu pour le projet cette année) le 23/11 ; Rencontres avec les comédiens pour préparer notre travail (à l'école) ; Restitution du travail en collaboration avec d'autres classes au Diapason, en mai. Pour Noël, une sortie dans un vrai théâtre s'imposait donc. Les enfants de ces 2 classes iront au théâtre de Grenoble, le jeudi 20/12 au matin, pour assister au Contes du chat perché.

CM1/CM2 et CM2 : Classe de mer du 27 au 29 mai à Sanary-sur-Mer. Au programme : Pêche avec épuisettes pour constituer un aquarium et travailler sur les différentes espèces et l'écosystème, visite du port de Bandol et découverte de l'activité Voile, travail sur les laissées de mer pour aborder la pollution et le respect de l'environnement et land'art.

– Cycle piscine: quelle classe participera au cycle piscine cette année ?

Il s'agira des CP pour des problèmes d'organisation et de répartition des élèves restant à l'école. Ainsi, M. JOBIN ou Mme MARTIN accompagneront à tour de rôle les CP à la piscine ou prendront en charge les GS/CE1 pour du travail en classe.

### **3) Sécurité.**

– Point sur les exercices réalisés cette année:

🌀 Le 16/10: exercice intrusion :

Le scénario élaboré était : Mme PIERSON apercevait une personne suspecte dans la montée de l'école et donnait l'alerte lorsque celui-ci passait par-dessus le portail en interpellant Mme TERRASSE dans la classe à côté de la sienne et en appelant, via l'interphone, M. JOBIN. A ce moment, M. JOBIN donnait l'alerte avec sa corne de brume et tout le monde se confinait pendant 15 minutes, sans bruit, dans le noir, à l'abri sous les bureaux. L'exercice a été réussi pour 6 classes sur 7. La classe de Mme DUPEUX n'a pas entendu la corne de brume qui s'est enrayée malgré sa vérification en début d'année. Toutefois, les classes n'ont pas pu être fermées à clé pour limiter l'intrusion du fait des barilletts absents sur certaines portes ou de l'absence de clés pour d'autres.

🌀 Le 05/11: exercice incendie :

L'alerte a été déclenchée sur un boîtier classique et le signal était faiblement audible malgré des classes calmes au moment de l'alerte pour les classes de M. JOBIN, Mmes GARREL et GRANGIER. L'évacuation de 6 classes sur 7 s'est faite dans le bon ordre en 3 minutes et 20 secondes mais la classe de Mme DUPEUX n'a pas entendu le signal et n'a donc pas évacué.

Des chaises étaient encore disposées dans le SAS de la MJC donnant sur l'extérieur. Un rappel sera fait à la MJC et aux personnes qui louent la salle.

Le problème de l'alarme incendie (audition, système de déclenchement en série) n'est pas fiable et sécuritaire pour les élèves et le personnel présents dans le bâtiment. En effet, tout le monde ne l'entend pas et si un.e enseignant.e est absent.e, il ne peut plus faire le relais. Ce que nous demandons, c'est l'installation d'un système fiable qui sonne dans chaque classe quelque soit l'endroit du déclenchement de cette alarme. Nous demandons que cette nouvelle installation bénéficie également de plusieurs signaux sonores pour compter sur un signal fiable pour les exercices d'intrusion, de confinement... demandés par notre administration.

M. BURRIAND, adjoint aux travaux, ne semble pas comprendre que nous ne pouvons pas entendre ce signal puisque l'installation électrique est conforme. Nous pensons qu'il y a urgence à régler ce point

qui dure depuis trop longtemps (plus de 10 ans) sans être pris à sa juste considération. M. BURRIAND a fini par assurer qu'il allait s'en occuper... à suivre.

Cependant, devant la récurrence du signalement et l'absence de réponse adaptée, Mme FRANÇOIS et M. BLUNAT, DDEN, ont décidé de prendre rendez-vous avec Mme ZAMORA, Maire de la commune. Les délégués de parents seront associés à cette rencontre.

M. BLUNAT rappelle également que lors de la visite des DDEN, l'an dernier, il avait été noté d'installer des portes coupe-feu sur la palier à l'étage du bâtiment élémentaire.

– Point sur l'équipement de l'école en terme de sécurité suite à la visite de la gendarmerie et du SDIS 38: alarme, évacuation, plan d'évacuation...

Suite aux nombreux signalements des dysfonctionnements des systèmes de sécurité et de la non-réalisation de travaux, M. JOBIN a rédigé un courrier qu'il a envoyé en recommandé à Mme ZAMORA, maire de la commune et transmis pour information à la DSDEN, à l'IEN, aux DDEN et aux délégués de parents. Les points évoqués ont les suivants :

-Les portes d'accès au bâtiment élémentaire sont vétustes et ne résisteraient pas à une pression importante (coup de pied...). C'est pourquoi le changement de ces portes au cours de l'année scolaire dernière a été demandé.

-Les barrières de sécurité situées devant le grand portail de l'accès à la cour étaient un point positif. Les barrières ont disparu depuis la rentrée de septembre. Il serait bien de les remettre.

-Rendre opaque la moitié basse des portes vitrées par la pose d'un film occultant afin d'éviter ou de limiter la vue dans la classe par une personne étrangère se situant dans la montée de l'école.

-Les classes de Mme MURAIL (rez-de-chaussée du bâtiment élémentaire), de Mme GRANGIER (nouvelle classe) et de Mme GARREL ne disposent pas de 2 dégagements pour évacuer en cas d'incendie comme le veut la réglementation en vigueur pour des espaces accueillant plus de 19 personnes, ce qui est le cas. Il faudrait donc envisager la création de ces dégagements supplémentaires pour éviter tout risque d'enfermement au cas où le feu se déclarerait devant une des portes existantes.

-Le sens d'ouverture des portes palières du bâtiment élémentaire s'ouvrent à contre-sens de l'évacuation. Il faudrait donc prévoir des ouvertures vers l'extérieur et pourquoi pas avec un système anti-panique pour permettre une évacuation sûre, efficace et rapide avec un minimum d'effort et donc réalisable par les enfants. Cela irait également dans le sens de la remarque concernant la vétusté des portes palières établie avec la gendarmerie.

-Prévoir de rajouter des BAES (Blocs Autonomes d'Éclairage de Sécurité) dans le SAS où arrive l'escalier côté MJC pour optimiser l'éclairage de cette zone qui reste sombre.

-Mettre à jour et afficher le nouveau plan d'intervention qui n'a pas été remis à jour depuis la création des nouveaux espaces à l'étage (bureau, salle du RASED) et surtout, de la nouvelle classe en janvier 2017. Ce document est important et doit être présent dans le PPMS transmis à la DSDEN via l'application réservée à cet effet pour permettre une prise en charge efficace et rapide des susceptibles victimes en cas d'incendie ou d'attaque / intrusion. A ce jour, aucun retour nous a été fait.

-Rajouter des déclencheurs manuel d'alarme incendie à l'intérieur de la mairie et à proximité des sorties de secours utilisées par les employés communaux (secrétaire, comptable...) pour qu'elles puissent activer l'alarme et permettre l'évacuation de tout le bâtiment sur le temps scolaire.

La mairie n'a pas donné de réponse à ce jour. Le dossier reste donc à suivre.

– Où en est la réflexion et l'étude quant à l'aménagement de la trappe de fioul ? : Malgré différentes propositions faites par Mme LYONNE, adjointe aux affaires scolaires, suite aux discussions que nous pouvions avoir dans les conseils d'école précédents et malgré un risque accidentogène évident confirmé par le SDIS 38, l'exécutif refuse tout aménagement envisagé qu'il risque plus accidentogène. M. BLUNAT, DDEN, fera prochainement une nouvelle proposition concernant l'implantation d'un totem au dessus de la trappe avec tableau d'écriture... La décision de la mairie sera donc à suivre.

#### 4) Vie de l'école.

– Bilan des stages de Remise à Niveau de cet été : Les deux stages qui ont eu lieu en juillet et en août ont encore une fois été une belle réussite. Les enfants viennent toujours avec autant de plaisir pour travailler en petits groupes avec une attention particulière sur leurs difficultés. C'est aussi un bon moyen pour les futurs 6ème de gagner en confiance juste avant l'entrée au collège.

– Rappel des horaires de classe et de la décision prise : Suite aux retards de plus en plus fréquents et nombreux, l'enseignant.e de service ne pouvait pas fermer le portail à 8h30 et voyait son installation en classe se faire à 8h45 et 13h45. Pour permettre une mise en route plus rapide et efficace de cette classe, il a été décidé de fermer le portail à clé et de demander aux parents d'anticiper leur arrivée à l'école pour être à l'heure. Un mot avait été mis dans les cahiers avant les vacances pour informer les familles.

– La garderie de juillet dans les locaux de l'école sera-t-elle remise en place cette année compte-tenu du retour de la semaine à 4 jours ?

A ce jour, aucune décision n'a été prise par la mairie.

- Etude : Il est rappelé aux parents que les enseignants de l'école chargés de l'étude font au mieux pour accompagner les élèves dans la réalisation de leurs devoirs. Toutefois, devant le nombre très important d'enfants à l'étude cette année, il est parfois difficile que tous les enfants partent en ayant fait tous les devoirs. Une note peut être indiquée sur le cahier de textes pour savoir ce qu'il reste à faire. Les enseignants demandent également à ce que les parents vérifient avec leurs enfants les devoirs faits, restant à faire.

- Exercice évacuation à la cantine : Un exercice d'évacuation incendie a été effectué le 16/11/2018 et s'est déroulée en 2 minutes 53 secondes. Aucune remarque particulière n'est à retenir. Les enfants ont entendu le signal et ont évacué dans le bon ordre pour rejoindre le point de rassemblement.

- Fermeture du portail : Trop souvent, le matin, sur le temps de la garderie, le portail du haut (accès à la cour de l'école) reste ouvert. Cathy BUCCI a demandé aux parents de le fermer après leur passage. Toutefois, cela n'est pas fait. Il est donc bon de rappeler ce geste simple « remettre la targette après son passage » pour la sécurité de vos enfants.

– Remerciements pour les ordinateurs dans chaque classe, l'interphone et le garage à vélos.